

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 306

présenté par

Mme Bonneton, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, M. Cavard, M. Coronado, M. de Ruy, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 27

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 11° Établit un plan national de formation des intervenants en agro-écologie et en agriculture biologique, autant pour la formation initiale que pour la formation professionnelle, selon des modalités définies par décret. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les changements de pratiques en matière agricole ne pourront devenir une réalité qu'à condition que tant les élèves que les agriculteurs reçoivent des formations adaptées. Les premiers agents de la transition en agriculture seront les enseignants et les prescripteurs qui accompagnent les agriculteurs dans leurs pratiques et démarches. Or, parce qu'elle représente une innovation et une approche nouvelle, l'agro-écologie doit faire l'objet d'une attention et de formations spécifiques envers ces derniers : il existe un déficit réel d'enseignants et de formateurs dans les domaines de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique.

Cet amendement tend à se donner les moyens par une mobilisation à l'échelle nationale pour se donner les moyens de réussir en pratique la transition du modèle agricole vers l'agro-écologie.